

SARREGUEMINES

POLITIQUE Communauté d'agglomération de Sarreguemines
Le Sydeme crée des tensions

Claude Di GIACOMO



Mis en service en 2008, le centre de tri de Sarreguemines réceptionne et trie l'ensemble des déchets ménagers du territoire de la CC de l'Alsace Bossue, de la CC du Pays de Bitche ainsi que de la CA de Sarreguemines Confluences. Photo RL

Les élus ont planché sur les orientations budgétaires jeudi soir. Un moment privilégié pour débattre de la politique à mener. La gestion des déchets ménagers a fait remonter des rancœurs envers le Sydeme.

je suis à la Casc depuis 2008, et c'est la première fois que je vois un tel débat lors du rapport d'orientations budgétaires», confie à mezzo voce un élu à la sortie du conseil intercommunal. C'est le Sydeme qui a exacerbé les passions. En effet, les chiffres du budget annexe de la Casc pour les déchets ménagers font apparaître des difficultés à générer de l'autofinancement avec une épargne de gestion largement négative. En clair, pour compenser le déficit de ce budget annexe les élus devront voter une nouvelle fois une subvention provenant du budget principal.

● **Hausse constante des dépenses du Sydeme**

«Cela pour faire face à la hausse constante des dépenses de traitement des déchets, une compétence déléguée au Sydeme sur laquelle nous n'avons aucune maîtrise», commente Jean Karmann, rapporteur de ce point pour qui il convient de trouver un plan de redressement sans ponctionner le budget principal. Comment? En agissant sur la recette fiscale, via une augmentation de la taxe.

● Renflouer le budget des déchets ménagers

«Avec une moyenne de 25 cts par jour par et par habitant pour avoir ce service, cela ne me paraît pas excessif. Ou alors limiter cette augmentation à 2€ par mois et par foyer.» Roland Roth, président, relève que cette subvention d'un million d'euros supplémentaire que nous allons de nouveau allouer en 2019 ne doit pas être pérenne. Pour autant, je ne souhaite pas qu'on charge encore nos contribuables de la moindre augmentation supplémentaire. Nous n'avons pas touché au taux de la taxe depuis dix ans, avec un niveau tout à fait acceptable.»

● Tension sociale

Des propos sur lesquels il est rejoint par les maires de Woelfing, de Woustviller, de Grundviller et de Sarreguemines. «La plupart des intercommunalités s'interrogent sur la gestion du Sydeme, qui n'a pas que des points négatifs. Nos concitoyens considèrent qu'ils ont déjà fait les efforts nécessaires pour contribuer à son fonctionnement. Ce n'est pas le moment aujourd'hui d'augmenter, même si ce n'est que de 2€.»

Céleste Lett, en vieux briscard de la politique, pense que «dans ce contexte, ce n'est pas envisageable car la symbolique est importante». Il reprend à son compte la citation d'Emmanuel Macron: «On peut avoir économiquement raison mais politiquement tort.» Comprenez par là qu'à une encablure des élections municipales, on voit mal les élus augmenter cette taxe... pour l'instant puisqu'ils ne pourront pas laisser filer le déficit.

● Des élus de la Casc au CA du Sydeme

Et qu'en disent les édiles de la Casc qui font partie du conseil d'administration du Sydeme et qui ont toujours voté ses différentes actions? Il aura fallu l'intervention d'Eric Bauer pour les faire réagir. Ce dernier assure qu'«il faut arrêter ce train fou qui avale l'argent des contribuables». «Et on en fait quoi des ordures ménagères? Que proposez-vous à la place? La solution de multifix pour valoriser les déchets fermentescibles est une bonne solution, et pour l'instant on n'en a pas d'autres» s'emporte Cyrille Fétique, maire de Saint-

Jean-Rohrbach et 6^e vice-président du Sydeme. L'incinération? «Ce n'est plus possible. Ce qui coûte cher c'est le tri, le contenu des sacs orange. Les déchets verts doivent également être traités. Les sacs bleus sont enfouis ou brûlés. Comment faire pour brûler autant de déchets, soit 200000t toutes couleurs confondues! Les Allemands nous en acceptent encore un peu, Metz et Strasbourg ne peuvent pas tout absorber non plus», explique Jean-Luc Lutz, maire de Bliesbruck et 5^e vice-président du Sydeme.

«500 Le président a décidé d'octroyer une prime de 500€ aux agents de catégorie C. «Elle sera pérenne, cela afin d'augmenter le pouvoir d'achat de ceux qui gagnent le moins.»»